

☒ Oui, je demande la Cornercard suivante:



Cornercard Silver

☐ VISA
02/001/A02
102/10/A02

☐ mastercard
22/001/A08
099/10/A08



☐ Offre combinée:
deux cartes au prix d'une seule.
Cornercard Silver Mastercard®
22/001/A08
099/10/A08
Cornercard Black Visa
02/001/A06
102/10/A06



☐ Offre combinée:
deux cartes au prix d'une seule.
Cornercard Silver Mastercard®
22/001/A08
099/10/A08
Cornercard Blue Visa
02/001/A04
102/10/A04

Service de compensation climatique CO₂

Compensez les émissions de CO₂ générées par vos achats payés avec votre Cornercard* en soutenant à chaque paiement une sélection de projets de protection du climat de notre partenaire South Pole. La compensation a été calculée par South Pole et correspond à 0,75 % du chiffre d'affaires mensuel de votre carte. Le montant est automatiquement débité de votre décompte mensuel et transféré en totalité à notre partenaire.

☐ Oui, je veux activer le service de compensation climatique CO₂ sur ma Cornercard.

* Ne s'applique pas aux retraits d'argent liquide, frais, cotisation annuelle, intérêts, jeux de hasard, machines à sous et prestations proposées avec la carte.

Important: toutes les données doivent être fournies pour que la carte puisse être émise et pour que toutes les prestations de la carte puissent être activées.

1. Données personnelles du titulaire de la carte principale

Voici comment mon nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max, espaces comprises, sans trémas ni accents)

☐ Monsieur ☐ Madame Langue de correspondance ☐ F ☐ A ☐ I

Nom _____ Prénom _____

Rue/n° _____ NPA/lieu _____

Y résidant depuis _____ Nationalité _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____ Téléphone privé _____

Téléphone portable _____ E-mail _____

Pour le Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte et pour les achats online

N^{bre} d'enfants mineurs _____ État civil _____

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers ☐ C ☐ B ☐ L

Veillez joindre la copie d'une pièce de légitimation officielle; si vous êtes étranger, veuillez joindre la copie du livret pour étrangers.

Résidence fiscale: la seule résidence fiscale coïncide avec le pays de domicile mentionné ci-dessus ☐ oui ☐ non (en cas de plusieurs résidences fiscales, sélectionnez «non»)

Dans la négative, veuillez indiquer tous les États de résidence fiscale:

2. Activité professionnelle/situation financière

☐ Employé ☐ Indépendant ☐ Retraité ☐ En formation

Domaine d'activité _____ Profession/fonction _____

Employeur _____ depuis _____

Téléphone _____ Adresse _____

Revenu annuel brut en CHF _____

Appartement/maison ☐ est loué/-e ☐ m'appartient

Frais annuels habitation en CHF _____ ☐ LSV+/Debit Direct

Pour paiements directement par votre banque

☒ Le demandeur (toutes les désignations de personnes incluent la forme féminine) reconnaît à l'émetteur de la carte le droit de délivrer, pour des raisons de solvabilité, une carte prépayée Cornercard rechargeable ou une carte de crédit Cornercard Classic sans programme de remboursement par acomptes au lieu de la carte de crédit Cornercard Classic demandée.

3. Données personnelles du titulaire de la carte additionnelle

☐ **Oui, je demande la carte pour la personne suivante.**

Gratuite la 1^{re} année, au lieu de CHF 25.

Voici comment mon nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max, espaces comprises, sans trémas ni accents)

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom	Prénom	
Rue/n°	NPA/lieu	
Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité
Téléphone portable	E-mail	

Pour le Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte et pour les achats online

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers ☐ C ☐ B ☐ L Profession

Veuillez joindre la copie d'une pièce de légitimation officielle; si vous êtes étranger, veuillez joindre la copie du livret pour étrangers.

La limite de dépenses de la carte additionnelle correspond à celle de la carte principale, dont le titulaire répond entièrement de toutes les utilisations de la carte additionnelle. Pour définir une limite de dépenses plus basse, il suffit de télécharger le formulaire correspondant sur comercard.ch/limit.pdf, de le remplir et de le transmettre à Cornèrcard.

4. Prestations supplémentaires

	Carte principale	Carte additionnelle
iCornèr , le portail clients gratuit de Cornèrcard – Inscription sur icorner.ch – Gestion des cartes et des données en quelques clics et achats sécurisés sur internet – Nécessaire pour activer le décompte mensuel électronique	 gratuit et inclus	 gratuit et inclus
Adhésion à l'assurance du solde La prime mensuelle est de 0,49% du solde du décompte mensuel. Couverture d'assurance par la couverture du solde de la carte principale ou, dans la mesure où cela est applicable, en cas de perte involontaire d'emploi, incapacité de travail totale temporaire, décès ou invalidité totale permanente. Montants maximaux assurés: CHF 10'000 par unité de facturation	☐ X12 PPIOCA	–
Adhésion à l'assurance de voyage Couverture d'assurance: frais d'annulation, interruption de voyage et assistance voyage et exclusion de la franchise pour véhicule de location (CDW), dans le monde entier pour un nombre illimité de voyages par an – Couverture individuelle: Montant maximum assuré: CHF 10'000 par événement assuré Prime annuelle: CHF 35 – Couverture familiale: Montants maximum assurés: CHF 10'000 par personne assurée, CHF 40'000 par événement assuré Prime annuelle: CHF 49	☐ O97 TCIOCA ☐ O97 TCIOCA	☐ O97 TCIOCA ☐ O97 TCIOCA
Adhésion à l'accident de voyage Advantage (couverture familiale) Couverture d'assurance: en cas d'invalidité permanente ou de décès pour accidents pendant toute la durée du voyage Montants maximum assurés: CHF 500'000 Prime annuelle: la 1 ^{re} année CHF 45 au lieu de CHF 60 (valable jusqu'au 31.12.2021)	☐ J49 ADVOCAPRO	☐ J49 ADVOCAPRO
Adhésion à l'extension de garantie pour appareils électriques et électroniques Couverture d'assurance: extension de garantie de deux ans pour appareils électriques et électroniques Montant maximum assuré: CHF 3'000 par sinistre et par an Prime annuelle: CHF 59	☐ V20 EXWOGA	☐ V20 EXWOGA
ScanProtect ScanProtect offre le Darknet Monitoring, une surveillance du darknet via le portail de protection ainsi que des prestations d'assurance optimales contre la criminalité sur internet. Couvertures d'assurance maximales: en cas de violation des droits de la personne sur internet (CHF 20'000), dommages dus à la perte de données personnelles (CHF 20'000), soutien psychologique en cas de harcèlement (CHF 3'000), protection juridique en cas de litiges sur internet (CHF 350'000), récupération des données (CHF 5'000). – Couverture individuelle: CHF 80 – Couverture familiale: CHF 99	V19 SCAOCA ☐ ☐	V19 SCAOCA ☐ ☐

5. Formulaire A – Identification de l'ayant droit économique (données obligatoires)

Conformément à l'article 27 de la Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 20), je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale, déclare que:

– **(pour les cartes de crédit)** l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et (si existante) de la carte additionnelle et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ce montant (veuillez cocher la case correspondante):

ou

– **(pour les cartes prépayées)** l'argent qui sert à l'utilisation de la carte et qui est versé dans ce but à l'émetteur de cartes (veuillez cocher la case correspondante):

☐ appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit ou prépayée).

☐ appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit) et au demandeur de la carte additionnelle.

☐ appartient à la/aux personne(s) suivante(s):

(veuillez indiquer les données suivantes: nom(s), prénom(s) ou raison sociale, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse effective du domicile/siège, pays):

Je soussigné, en tant que demandeur/titulaire de la carte principale, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes.

Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (faux dans les titres selon l'article 251 du Code pénal suisse).

6. Provenance des fonds

Fonds utilisés pour le paiement du décompte mensuel (ou versés au-delà de ce montant) ou pour la recharge de la carte prépayée.

☐ Épargne ☐ Revenu ☐ Fortune familiale ☐ Héritage/donation ☐ Vente de valeurs patrimoniales

☐ Autre (veuillez spécifier) _____

7. Attention: à remplir uniquement par U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

Je soussigné, en tant que demandeur de la ☐ carte principale (carte de crédit ou prépayée) ☐ carte additionnelle déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

8. Déclaration et traitement des données

Nous, les signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, confirmons l'exactitude des indications fournies dans la présente demande et autorisons la Cornèr Banque SA (ci-après «**banque**») à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de notre demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution de la relation contractuelle auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de sociétés de renseignements économiques, de l'employeur ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation [IKO]) et, en cas de blocage de la carte, d'arriérés de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Nous autorisons la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, nous recevrons les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit (pour les cartes de crédit), les **Conditions Générales (CG) pour les cartes de paiement Visa, Mastercard et Diners Club** ainsi que notre code NIP personnel. Les CG **peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/t/cg pour Visa/Mastercard ou sur dinersclub.ch/t/cg pour Diners Club. Tous les rapports juridiques avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le **for juridique** exclusif pour toutes les procédures sont à **Lugano**, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. **L'utilisation et/ou la signature de la carte** constitue/constituent la confirmation que nous avons reçu, que nous avons compris et que nous acceptons sans réserve les CG de la banque ainsi que, le cas échéant, les **Conditions Générales d'Assurance (CGA) concernées**. **Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont définis dans un récapitulatif des prix, des intérêts et des frais qui peut être consulté à tout moment sur cornercard.ch/t/prix (Visa/Mastercard) ou sur dinersclub.ch/t/prix (Diners Club) ou commandé au +41 91 800 41 41 (Visa/Mastercard) ou au +41 58 880 88 00 (Diners Club). Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que nous occasionnons peuvent nous être facturés. Nous déclarons accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais. Si nous demandons un produit supplémentaire de Cornèr ou que nous souhaitons passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque (Visa/Mastercard) ou au taux de change de Diners Club International (Diners Club) le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Communication électronique:** la banque est autorisée à envoyer des notifications et des offres à caractère général ainsi que des informations spécifiques, y compris des notifications push (c'est-à-dire des notifications qui apparaissent sur notre dispositif configuré à cet effet [par exemple smartphone, tablette, smartwatch] sans ouvrir l'application correspondante) en relation avec la carte et les transactions effectuées, aux coordonnées électroniques que nous fournissons (numéro de téléphone portable, adresse e-mail, adresse postale, etc.). **Autorisation de traiter des données et de transmettre des données à des tiers:** la banque est habilitée à mandater des entreprises partenaires en Suisse ou à l'étranger, en particulier des sociétés affiliées du Groupe Cornèr basées dans l'Union Européenne, pour l'exécution de tous ou partie des services découlant de la relation contractuelle, y compris les programmes de fidélité (p.ex. vérification de la demande, fabrication et émission de la carte, exécution du contrat, services en ligne, recouvrement, communication avec les clients, calcul des risques liés au crédit, prévention des fraudes, procédure relative à la contestation d'une transaction (chargeback), trafic de paiements, IT) ainsi que pour l'amélioration des modèles d'évaluation des risques utilisés lors de la détermination de la limite et de la lutte contre la fraude. Nous autorisons la banque à mettre à disposition de ces tiers, et à également envoyer à l'étranger, les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées. Ce faisant, la banque peut également transmettre les données personnelles du/des titulaire/-s à ces entreprises partenaires aux fins de traitement définies dans la Déclaration sur la protection des données (point 3 - <https://www.cornercard.ch/t/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees>). Le traitement de ces données personnelles est effectué dans le plein respect des dispositions applicables en matière de protection des données, à savoir la loi suisse sur la protection des données (LPD) et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Nous autorisons la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer les **données de notre contrat et de nos transactions** pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des **profils de clients**. Ces opérations nous permettront de recevoir à notre adresse, à notre adresse e-mail ou à notre numéro de téléphone portable (SMS) des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. **Nous trouverons de plus amples informations sur la déclaration de protection des données et sur nos droits en vertu de la loi sur la protection des données sur cornercard.ch/dataprotection**. En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire d'une carte additionnelle à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative aux assurances facultatives ou à Securicard.**

Edition 11.2020

9. Produits d'assurance; coopération avec les compagnies d'assurance

Intermédiation en assurance et protection des données: nous prenons note et acceptons que, selon le produit de carte choisi, des prestations d'assurance peuvent également être incluses. Les Conditions Générales d'Assurance (CGA) des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornèr peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/t/cg (Visa/Mastercard) ou sur dinersclub.ch/t/documents (Diners Club). Nous prenons note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Les données personnelles mises à disposition dans le cadre des assurances peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe de la banque dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. *Edition 01.2019*

En tant que demandeur de l'**assurance du solde**, je confirme d'avoir entre 18 et 62 ans, d'être domicilié(e) en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein (l'enclave de Büdingen am Hochrhein (DE) est exclue), que j'exerce une activité lucrative depuis plus de 6 mois et au moins 16 heures par semaine (les indépendants sont exclus de la **couverture chômage**), que je suis au bénéfice d'un contrat de travail non résilié et à durée indéterminée, que je ne m'apprête pas à prendre une retraite anticipée, que je ne suis pas resté(e) absent(e) du travail en tout ou en partie à la suite d'une maladie ou d'un accident pendant plus de 25 jours au cours des 12 derniers mois, que je n'ai pas été hospitalisé(e) pendant plus de 20 jours consécutifs et que je ne m'apprête pas à être hospitalisé(e) prochainement. *Edition 01.2021*

Déclaration pour les prestations supplémentaires demandées: en tant que signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, nous prenons note qu'en cas d'acceptation de notre demande d'adhésion pour les prestations supplémentaires demandées, la Cornèr Banque SA nous feront parvenir une confirmation écrite. Les conditions respectives valables (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) pour l'utilisation des prestations susmentionnées ainsi que les informations sur l'assureur respectif peuvent être consultées sur cornercard.ch/t/cg ou commandées au +41 91 800 41 41. Les conditions régissant les produits Securicard peuvent être consultées sur securicard.ch ou commandées en appelant le +41 58 122 10 10. Les primes d'assurance ou les frais des prestations de service sont respectivement débités automatiquement sur notre carte. L'assurance commence à la date indiquée dans la confirmation d'assurance. L'assurance prend fin si elle est résiliée, si les primes dues ne sont pas payées, si la carte est définitivement bloquée ou si la relation contractuelle avec l'assureur est résiliée. Pour la couverture d'assurance et les prestations accordées, seules les Conditions Générales d'Assurance pour l'assurance du solde, l'assurance voyage, l'accident de voyage Advantage, l'extension de garanti pour appareils électriques et électroniques, l'assurance protection juridique privée et circulation ainsi que pour les prestations d'assurance de Securicard sont déterminantes.

Avec la signature de la demande de carte nous confirmons avoir lu et compris les Conditions applicables aux prestations complémentaires (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) et que nous les acceptons sans réserve.

Edition 01.2021

10. Compensation climatique CO₂

En activant le service Climate Credit Card, je m'engage à compenser l'empreinte carbone des transactions effectuées avec ma carte de paiement et à investir 0,75 % du montant total de toutes les transactions pertinentes figurant sur chaque relevé mensuel dans la compensation de mes émissions de CO₂. Le montant de la compensation, soit 0,75 % du montant total figurant sur chaque relevé mensuel, sera débité de ma carte. Les pourcentages de compensation sont susceptibles de changer. Si les émissions de CO₂ des transactions de la clientèle et/ou le prix de la tonne augmentent considérablement (plus de 15 %), South Pole se réserve le droit d'ajuster les facteurs d'émission sur une base annuelle. Le taux d'intérêt de 0,75 % correspond à la moyenne de toutes les catégories de produits et est basé sur le modèle d'émission de South Pole, les statistiques sur l'utilisation des cartes de crédit au cours des dix dernières années et les prix des plans d'action pour la protection du climat. À la fin de chaque année, la valeur réelle est calculée à l'aide du modèle d'émission breveté par South Pole. Cela permet d'inclure l'empreinte de tous les utilisateurs. La valeur reflète les changements d'utilisation et, si nécessaire, le montant de la compensation est adapté à tous les utilisateurs.

11. Accord d'option de crédit entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «banque») et le titulaire d'une carte de crédit

1. Option de crédit/intérêts

L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou additionnelle (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 2,5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 50, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés sont de 15 % au maximum (art. 14 de la loi sur le crédit à la consommation); le taux d'intérêt maximal appliqué est fixé par le Département fédéral de justice et de police (DFJP). Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale

La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de la demande de carte de crédit et la carte de crédit lui sont envoyées. Cette limite de dépenses représente au plus 15 % (pour les cartes Cornèrcard Classic) ou 20 % (pour les cartes Cornèrcard Gold et Platinum) du revenu annuel mentionné dans la demande de carte, ou une fraction de ces pourcentages. En règle générale, le montant maximum est limité à CHF 10'000 (pour les cartes Cornèrcard Classic) ou à CHF 90'000 (pour les cartes Cornèrcard Gold et Platinum). L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. D'autres informations (relatives à l'adresse en vigueur, à la solvabilité) peuvent être recueillies auprès de l'employeur, des banques et des autorités publiques (offices des poursuites, contrôles des habitants), des entreprises d'évaluation du crédit et, en particulier, auprès du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et de la Centrale d'information de crédit (ZEK). La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend comme limite globale également à toutes ses cartes principales et aux cartes additionnelles dans ce sens que les utilisations faites de ces cartes dans leur ensemble ne peuvent dépasser cette limite. La banque se réserve le droit de modifier la limite de dépenses à tout moment au moyen d'une communication écrite au titulaire. L'utilisation de la carte au-delà de cette limite est illicite; reste réservée l'obligation du titulaire de rembourser immédiatement les dépassements de la limite de dépenses dans leur intégralité. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation

Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 14 jours qui suivent la réception des cartes demandées. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.

4. Divers

Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les CG qui s'appliquent respectivement aux cartes Classic, Gold et Platinum Visa, Mastercard et Diners Club de la Cornèr Banque SA sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse cornercard.ch (Visa/Mastercard) ou dinersclub.ch (Diners Club) ou possibilité de les commander au +41 91 800 41 41 (Visa/Mastercard) ou +41 58 880 88 00 (Diners Club)).

5. Droit applicable

Tous les rapports juridiques du titulaire avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Édition 01.2021

12. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date

Demandeur de la carte de crédit

X

Lieu/date

Demandeur de la carte additionnelle

X

SC C1002

13. Avez-vous pensé à tout?

- ☐ Avez-vous saisi votre numéro de téléphone portable et votre adresse e-mail?
- ☐ Revenu annuel indiqué?
- ☐ Prestations supplémentaires à votre carte souhaitées? Veuillez cocher ce qui convient.
- ☐ Formulaire A intégralement complété?
- ☐ Demande de carte datée et signée?
- ☐ Copie d'une pièce de légitimation officielle (permis de conduire, passeport, carte d'identité, livret pour étrangers) annexée?

Copier le recto et le verso et veiller à ce que la photo et le texte soient lisibles.



**Important! Signez la demande de cartes et envoyez avec toutes les annexes à:
Cornèr Banca SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano.**

Cotisations annuelles	Classic	Reload
Cartes principales	CHF 100	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)
Cartes additionnelles	CHF 25	–

Extrait du récapitulatif des prix, des intérêts et des frais
Récapitulatif complet: cornercard.ch/t/prix

Recommandée par

Signalement uniquement possible par les titulaires de cartes adhérent au programme Cornèrcard Cashback/Miles & More. Seuls les nouveaux titulaires de carte principale peuvent être recommandés.

Nom/Prénom

Veillez indiquer les 4 derniers chiffres de votre Cornèrcard sur laquelle la prime doit être créditée

□ □ □ □

Pour cette recommandation, je désire: □ □ □ (code cadeau)

- Code 01:** Cashback (le montant varie en fonction de la carte demandée)
- Code 097:** 3'000 Miles pour une recommandation de carte Classic
- Code 098:** 6'000 Miles pour la recommandation d'une carte Gold

Instructions d'envoi de la demande de carte.



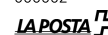
- 1 Remplissez dûment tous les champs et signez la demande de carte.
- 2 Joignez tous les documents nécessaires pour émettre la carte.
- 3 Découpez le coupon préaffranchi à la dernière page de la présente documentation.
- 4 Collez correctement le coupon préaffranchi en haut à droite d'une enveloppe au format B4 (353 × 250 mm) ou moins.



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare
50416832
000002

B



Cornèr Banca SA
Cornèrcard
Via Canova 16
Casella postale
6901 Lugano